Engagement de la Direction

L'EPLEFPA des Pyrénées Atlantiques, AGROCAMPUS 64, est un établissement relevant du ministère de l'Agriculture et soutenu par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.
Il regroupe sous son entité :

- Le LEGTA Pau-Montardon
- Le LPA d'Orthez
- Le LPA labellisé « Lycée des Métiers de la Montagne » d'Oloron Sainte Marie
- Le CFPPA des Pyrénées Atlantiques
- Le CFAA des Pyrénées Atlantiques

L'Agrocampus 64 est également constitué de 3 Exploitations Agricoles et une Halle Agroalimentaire (SACD), supports de TP pour les élèves, les étudiants, les apprentis et les stagiaires.

Le contexte du secteur de la formation professionnelle continue et par apprentissage a conduit les organismes de formation (OF) à s'engager dans une démarche qualité au service de tous : usagers de la formation, personnels des organismes de formation, partenaires, institutionnels...

La loi du 5/09/2018 – liberté pour tous de choisir son avenir professionnel – impose aux OF la certification QUALITE Nationale unique Ref 132 à partir du 1er janvier 2022.
Un des objectifs de la loi est de réguler le système de formation professionnelle par la qualité.
Les centres de formation agricoles devront répondre à la double certification QUALIFORMAGRI et QUALIOPI écrits sur la base du Ref 132.

Depuis le 23 décembre 2021, et jusqu'au 22 décembre 2024, le CFA et le CFPPA de l'Agrocampus 64 sont certifiés Qualiopi & Qualiformagri pour les prestations de :

- activité 1 : actions de formation
- activité 3 : actions permettant de faire valider les acquis de l'expériences
- activité 4 : actions de formation par apprentissage

A partir de 2024, l'Agrocampus 64 s'engagera dans le Label Qualiformagri délivré par le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire pour ces mêmes activités.

La direction de l'établissement s'engage aux côtés des équipes dans cette démarche qualité et la soutient. Mme Karine Laplace a été désignée pour assurer une mission de responsable qualité ; elle animera la démarche qualité auprès de l'ensemble des personnels des deux centres de formation mais également de l'Agrocampus 64.

La démarche qualité a pour objectif d'améliorer le fonctionnement et le savoir-faire des centres de formation. Elle oriente la stratégie (organisation et production) en fonction des attentes du formé et permet aux organismes de formation de travailler dans de meilleures conditions. Cette démarche correspond à une amélioration continue dans laquelle chacun (usager et personnel) doit trouver ses intérêts.

Nos Objectifs :

Intégrer l'ensemble des personnels CFA-CFPPA à la démarche
Elaborer et mettre en œuvre les procédures pour répondre aux engagements du référentiel
Recenser, actualiser et adapter les outils
Procéder aux 'audits internes (1 par an)
Elaborer et mettre en œuvre le plan d'amélioration continu

Les engagements de l'Agrocampus 64 portent sur les points suivants :

- à informer le public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et des résultats obtenus
- à délivrer une formation adaptée aux besoins de l'apprenant
- à assurer une adéquation des outils pédagogiques, de l'accompagnement proposé, avec le niveau et les besoins de l'apprenant
- à proposer une formation continue au personnel afin de développer leur compétence
- à prendre en compte les appréciations rendues par les stagiaires, les financeurs et les prescripteurs

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité des centres pour tous les personnels impliqués.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et tous.

Nicolas Petit
Directeur de l'Agrocampus